



**MEDIA MONITORING
NEW CALEDONIA
December 3 – December 5, 2019**

Vale se désengage du nickel calédonien

Par **Claire Fages**

Diffusion : mercredi 4 décembre 2019



La mine de Nickel de Goro, en Nouvelle Calédonie. Fred PAYET/AFP

Vale cherche un repreneur pour son usine de nickel de Goro, en Nouvelle-Calédonie. Le géant brésilien des mines accumule les pertes sur cet investissement dans le territoire français du Pacifique.

Vale se désengage du nickel calédonien. Le PDG de Vale Nouvelle-Calédonie l'a confirmé ce mardi, 95 % de cette filiale du géant minier brésilien seront cédés dans le courant de l'année prochaine, avec des licenciements attendus parmi les 1 300 salariés.

La production n'a pas décollé

L'usine de Goro installée au sud du « Caillou » devait permettre de produire du nickel très pur par lixiviation acide à haute pression, un procédé nouveau censé donner de la plus-value à l'extraction du minerai brut calédonien. Mais les ennuis techniques ont empêché la production de décoller. Six ans et des milliards de dollars d'investissements plus tard, seules 23 000 tonnes d'oxyde de nickel ont été produites en 2019, la moitié de ce qui était prévu.

Les pertes s'accumulent, 200 millions de dollars à ce jour. Vale qui subit en parallèle de gros revers au Brésil avec deux ruptures de barrages catastrophiques sur ses mines de fer, se recentre sur le coeur de ses activités, aux dépens de son usine calédonienne. En attendant la cession, seul du nickel très peu transformé sera exporté.

Plongeon des cours du nickel

Le marché paraissait pourtant favorable au nickel, avec un nouveau débouché, celui des batteries pour les véhicules électriques. Mais la bulle spéculative s'est dégonflée. La Chine voit chuter ses ventes de voitures électriques depuis qu'elle a coupé les subventions. Il faut se rendre à l'évidence, le débouché de l'électrique est encore très réduit pour le nickel : 2%. L'acier inoxydable reste l'usage prédominant, or la Chine freine là aussi ses commandes. Malgré l'annonce d'un embargo prochain de l'Indonésie, les cours du nickel ont replongé de 18% en un mois, à moins de 13 700 dollars la tonne.

Gestion technique en question

« Si les cours du nickel restent bas, les producteurs vont tailler dans les usines les moins rentables », estime l'expert des métaux Didier Julienne. « Le feuilleton financier a eu des répercussions sur le montage de l'usine de Goro, mal gérée techniquement, alors qu'une usine semblable fonctionne très bien à Madagascar ». Ailleurs en Nouvelle-Calédonie, au nord, « l'usine de Koniambo, associée à une usine de raffinage du nickel en Corée du Sud, continue à faire des profits ». Malgré les hauts et les bas du marché du nickel.

Vale veut vendre l'usine du Sud et la transformer

Yann Mainguet / yann.mainguet@lnc.nc | Créé le 04.12.2019 à 05h40 | Mis à jour le 04.12.2019 à 06h27



« En termes financier, technique, ou encore de ressources, l'actionnaire (Vale) a tout fait pour que le modèle initial puisse fonctionner » explique Antonin Beurrier, PDG de Vale NC. En vain. Un nouveau cap est donné. Photo Vale NC

Comme pressenti, Vale va vendre ses 95 % au capital de Vale Nouvelle- Calédonie. Son PDG préfère parler de « passage de relais » à un ou plusieurs acteurs, dans une entreprise placée sur un tout autre cap industriel. L'arrêt de la raffinerie mais aussi la demande d'export de minerai sont confirmés. Reste à mesurer l'impact social.

Cherche acquéreur(s)

Antonin Beurrier, PDG de Vale Nouvelle- Calédonie, l'a confirmé hier, la direction de l'usine du Sud compte « passer le relais au niveau de l'actionnariat courant 2020 » à un ou plusieurs acteurs. Autrement dit, Vale va céder ses 95 % au capital de Vale NC. La SPMSC, la société qui représente les intérêts des trois provinces, possède le reliquat, 5 %, dans le complexe hydrométallurgique. Le profil des intéressés potentiels ? Des fabricants de batteries pour véhicules électriques, des industriels voisins, des fonds d'investissement, des conglomérats... Antonin Beurrier a voulu couper court à une rumeur : « A ce stade, je n'ai pas d'expression particulière d'intérêt de Chinois. » La banque d'affaires Rothschild a été mandatée par le groupe Vale pour aider à trouver des investisseurs. Un point sera fait à la fin du premier trimestre 2020.

Après la récente annonce de la dépréciation de l'actif, la cote de l'exploitation du Sud est établie à 1,4 milliard de dollars US. Un événement majeur a fait accélérer cette décision de vente : le 25 janvier 2019, la catastrophe de Brumadinho au Brésil avec la rupture d'un barrage. « *Le groupe a clairement une priorité, c'est de se recentrer sur son coeur géographique qui sont les Amériques, et le Brésil en particulier* », souligne Antonin Beurrier. En Calédonie, « *nous n'avons pas réussi techniquement à avoir un outil stable, productif, sûr, dans des conditions de coût qui soient acceptables pour l'entreprise et pour l'actionnaire* ». A la fin 2019, la perte de Vale NC s'élèvera à 20 milliards de francs. Une de plus. Or, sur les dix dernières années, la contribution du groupe Vale a atteint plus de 200 milliards de francs. Un nouveau modèle est alors imaginé.

Arrêt et lancement

D'après le plan présenté, la fermeture de la raffinerie est prévue pour la fin mars 2020. En gros, un tiers de l'usine sera mis en sommeil. Cette solution radicale est adoptée, car faire fonctionner cette raffinerie coûte, d'après le PDG de Vale NC, 6 à 8 milliards de francs par an, alors que le revenu supplémentaire obtenu par la vente de l'oxyde de nickel, par rapport au produit intermédiaire NHC (Nickel hydroxyde cake), est seulement de 2,5 milliards. Conséquences, les productions d'oxyde de nickel et de carbonate de cobalt vont cesser. En revanche, comme nous l'évoquons dans de précédentes éditions, le rendement de NHC est renforcé : 45 000 tonnes sont visées. Elaboré dans le Sud depuis 2011, ce coprécipité de nickel (37 % dans le produit) et de cobalt (3,25 %) « *correspond parfaitement à un nouveau marché porteur, le marché des batteries pour véhicules électriques*, note Antonin Beurrier. *Nous avons envie de parier sur ce nouveau produit.* » Ce modèle hybride repose sur la métallurgie à 85 % du chiffre d'affaires, mais aussi sur la mine à 15 %. Vale NC entend exporter du minerai, la saprolite, d'une teneur en nickel de 1,8 à 2 %, à hauteur de 2 millions de tonnes par an. L'ambition est de débiter l'année prochaine.

Quel impact sur l'emploi ?

La raffinerie, promise à une fermeture, emploie quatre-vingt-dix techniciens en opération. Sans compter les salariés et les sous-traitants à la maintenance de l'unité. Toutefois « *j'ai besoin de plus de monde pour faire plus de produit intermédiaire, mais aussi au port, pour l'export de la saprolite* », remarque le patron de Vale NC. De nouvelles maquettes des organisations, du moins une première mouture, couvrant l'ensemble de la société, seront exposées lundi en comité d'entreprise extraordinaire. Antonin Beurrier ne le cache pas, « *il va y avoir, au bout du bout, malgré tout, des licenciements, en interne, et malheureusement, sans doute, chez nos sous-traitants* ». Toutefois, dans toute cette révision industrielle et cet effort de réduction de coût, « *on va essayer de limiter ce nombre le plus possible* ». Une estimation de cet impact social pourrait être dévoilée en fin d'année, ou tout début 2020. La direction de Vale NC affirme vouloir demander des garanties sur l'emploi dans le projet de reprise

Je confirme Lucy 2.0

Cette ligne nouvelle s'étend sur la planète. Pour la résumer en quelques phrases : il faut certes ferrailler sur les coûts et la compétitivité des usines face aux producteurs de métaux sans

scrupule, mais les industriels annoncés « *propres* » doivent aussi mettre en avant leurs atouts environnementaux. Plus encore, cette notion de plus en plus centrale désormais de l'écoresponsabilité, devient un critère chez les grands acheteurs. Des clients de mineurs et de métallurgistes qui ne veulent plus d'enfants à l'exploitation ou encore de pollution insensée. À entendre le PDG de Vale NC hier, le groupe brésilien et la filiale en Calédonie confirment l'emprunt de cette voie. Le plan présenté évoque « *une nouvelle vision environnementale* ». « *C'est un point fondamental* » observe Antonin Beurrier, le dirigeant de l'usine du Sud, qui a listé des actions.

FERME SOLAIRE

Tout d'abord, « je lance l'entreprise dans un nouveau défi » : un plan pluriannuel pour atteindre la neutralité carbone. La société veut mettre en place des dispositifs de capture et de valorisation du CO₂, le dioxyde de carbone. « *Nous sommes déjà en discussions très avancées avec des groupes pour pouvoir le faire* » avance le patron de l'usine du Sud, soucieux d'après son propos de son nouveau mix énergétique. Doit être lancée dès l'année prochaine une ferme solaire de 30 mégawatts, sur 30 hectares. « *J'aimerais faire le double* ». En outre, autre annonce, les anciennes chaudières au fioul lourd vont être placées hors circuit, pour les remplacer par des appareils au GPL, ou gaz de pétrole liquéfié. De plus, « *je confirme Lucy 2.0* » appuie Antonin Beurrier.

Vale part en finançant Lucy

L'idée ? Le bassin KO₂, fermé par un barrage, contient 22 millions de m³ de résidus humides, c'est-à-dire non filtrés ni pressés, et ce pour une capacité totale de stockage de 45 millions de m³. A raison d'une production de 2,9 millions de m³ par exemple en 2019, voire 4 millions annuels ensuite, il y a encore quatre ans environ d'utilisation de cette solution. Au même moment, dès 2021, va se poursuivre la construction de l'usine de filtrage-pressage. Les résidus passent ensuite dans cette unité novatrice, et sont alors filtrés, pressés, séchés, compactés, puis placés. « *On continue Lucy. Vale part en finançant Lucy* ». Le coût est aux alentours de 50 milliards de francs.

Une fierté de Vale NC est par ailleurs maintenue, évidemment : la capacité de la pépinière, environ 300 000 plants annuels. « *On finance des reboisements, de la revégétalisation, de la surveillance...* » liste le PDG du complexe métallurgique. Ce nouveau cap industriel est « *l'occasion de reposer tout cela sur la table, de faire le point avec la province Sud, de voir l'ambition environnementale des institutions, de mieux coordonner* ».

REPÈRES

En 2006, à l'origine

L'achat des titres miniers remonte à 1992. L'hydrométallurgie est-elle une technologie viable ? La société canadienne Inco en est persuadée, et lance une usine pilote sur le site en octobre 1999. L'industriel donne son accord en 2001 pour la construction d'une unité commerciale en baie de Prony. Objectif affiché : 54 000 tonnes de nickel et 5 400 tonnes de cobalt dès 2006.

Fortes contestations du comité Rhéébù Nùù, ratés dans la coordination des travaux, mise en sommeil du chantier... En août 2006, le géant minier brésilien CVRD (Companhia Vale do Rio Doce), devenu Vale, acquiert Inco.

HPAL pas simple

Vale Nouvelle-Calédonie exploite dans le Sud un procédé hydrométallurgique destiné à traiter les limonites et les saprolites à basse teneur. Toutefois, cette technologie, qui s'appuie sur le process d'extraction du nickel par lixiviation acide à haute pression (High pressure acid leaching, ou HPAL), est complexe et se heurte à des problèmes récurrents. « *Le procédé HPAL de VNC a été adapté au gisement de Goro* » écrit l'industriel. « *Il permet de valoriser les minerais latéritiques en les associant aux saprolites* ». « *Seulement 14% du nickel mondial est produit via un procédé HPAL, contre 40% de concentrés, 25% de ferronickel ou matte et 25% de fonte de nickel* » observait la journaliste du média L'usine Nouvelle en début d'année. « *L'intérêt de traiter les latérites (minerai à faible teneur) par HPAL est justement la récupération du cobalt, qui participe à rentabiliser ce procédé très gourmand en capital* ».

1 280.

Vale Nouvelle-Calédonie emploie 1 280 salariés. Auxquels s'ajoutent sur le terrain plus de 1 000 sous-traitants permanents.

13 620 m3

Le cours du nickel au LME, la Bourse de référence, est tombé en début de semaine à 13 620 dollars US la tonne. Après avoir dépassé 18 600 dollars le 2 septembre.

« Le bilan est négatif au moins sur les dix dernières années »

Antonin Beurrier, PDG de Vale NC.

Vale NC : la province Sud sera « exigeante sur l'accompagnement social »

| Créé le 04.12.2019 à 11h38 | Mis à jour le 04.12.2019 à 15h49



Photo archives LNC

Après la décision du groupe Vale NC de se désengager de l'usine du Sud, l'exécutif provincial a annoncé, ce mercredi matin par le biais d'un communiqué, qu'il contribuera, « dans le cadre de ses compétences, à trouver un repreneur en capacité de continuer à exploiter le site dans de bonnes conditions sociales, environnementales et de sécurité ».

« Même si le principe de réalité économique prévaut quant à la nécessaire révision de la stratégie industrielle pour stopper les pertes de l'usine de Goro et enfin la rendre rentable, la province Sud sera très exigeante sur les conditions de mise en œuvre des mesures d'accompagnement des salariés et des sous-traitants », indique l'institution.

« L'administration provinciale est d'ores et déjà en mouvement pour prendre part à cette transition sociale nécessaire à la pérennisation de cette activité économique indispensable à la Province, autant qu'à la Nouvelle-Calédonie. »

Le résultat de ce travail sera présenté lors d'une assemblée de province dédiée, que l'exécutif réunira prochainement

Vale puts New Caledonian nickel plant up for sale

12:08 pm on 4 December 2019

Brazilian miner Vale has put its 95 percent stake in its New Caledonian nickel plant at Goro up for sale following years of huge losses.



A photo taken on May 27, 2015 shows Brazilian Vale's nickel processing plant of Goro in southern New Caledonia. Photo: AFP PHOTO / FRED PAYET

The decision was announced in Noumea as the company presented a new strategy, which will in part need to have government approval.

Vale will close its nickel refinery and stop its cobalt production, which will result in a yet to be specified number of job losses.

Instead, the plant will concentrate on producing nickel hydroxide cake used in batteries of electric vehicles.

The company says nickel production of 23,000 tonnes this year will be less than 60 percent of the target.

Vale said it would still build a \$US500 million waste storage facility but also seek government consent to export two million tonnes of low-grade nickel ore a year from its large deposits.

The plant in the south of New Caledonia employs just under 1300 people and provides work for about 1000 contractors.

Vale, which acquired the plant when it took over the Canadian miner Inco in 2006, is estimated to have spent \$US9 billion on the Goro plant.

Glencore: contrat d'approvisionnement en cobalt pour un producteur de batteries

04/12/2019 | 09:21

Zurich (awp) - Le géant zougais des matières premières Glencore a conclu avec le producteur de batteries coréen SK Innovation un contrat d'approvisionnement en cobalt, portant sur jusqu'à 30'000 tonnes d'hydroxyde de ce minerai entre 2020 et 2025. La production sera assurée par les mines de Glencore en République démocratique du Congo.

La commande étalée doit permettre à SK Innovation de produire des batteries pour environ trois millions de véhicules électriques, précise un communiqué publié mercredi.

Les deux protagonistes ont convenu de faire expertiser chaque année la conformité de ces sites avec le standard "Cobalt refinery supply chain due diligence" de manière indépendante.

Vale S A : Le brésilien Vale étudie une vente de ses activités en Nouvelle-Calédonie

04/12/2019 | 14:39

Le groupe brésilien Vale, premier producteur mondial de nickel, réfléchit aux moyens de se désengager de ses activités en Nouvelle-Calédonie et prendra une décision au premier semestre 2020, a déclaré mercredi un dirigeant du groupe minier.

Vale va examiner toutes les pistes lui permettant de céder ses activités de production de nickel en Nouvelle-Calédonie, a précisé Luciano Siani, directeur financier du groupe brésilien lors d'une présentation à des investisseurs à Londres.

(Eric Onstad et Barbara Lewis; version française Bertrand Boucey)

Désengagement de Vale en Nouvelle-Calédonie : les réactions



©NC la 1^{ère}

L'annonce officielle que Vale va céder ses parts dans l'usine du Sud en cours d'année prochaine, et réorienter d'ici là sa stratégie en Nouvelle-Calédonie, fait réagir du côté des acteurs syndicaux, politiques et de la société civile.

Quelques exemples.

Coralie Cochin, Erik Dufour et Philippe Kuntzmann, avec F.T. • Publié le 4 décembre 2019 à 13h09, mis à jour le 5 décembre 2019 à 17h55

«Une triste nouvelle» pour le Soenc nickel

Pour les syndicats, le départ annoncé du groupe brésilien est synonyme d'**incertitudes** sur l'avenir de l'usine et les emplois. «*C'est une triste nouvelle. On a un grand groupe international qui va nous quitter, qui a toujours été à nos côtés pendant un peu plus de dix ans*», formule Pierre Tuiteala, secrétaire général du Soenc Nickel. «*Il va falloir qu'on apprenne à voler de nos propres ailes*», ajoute-t-il en assurant par ailleurs : «*On sera **attentifs**. En soutien de la construction de ce nouveau modèle [et] par contre [...] vigilants sur l'impact social.*»

Sa réaction recueillie par Coralie Cochin :

Accompagnement social : la province Sud «sera très exigeante»

La province Sud assure que son exécutif «**contribuera**, dans le cadre de ses compétences, à **trouver un repreneur** en capacité de continuer à exploiter le site dans de bonnes conditions sociales, environnementales et de sécurité».

Un communiqué diffusé mercredi matin estime que «**le principe de réalité économique prévaut** quant à la nécessaire révision de la stratégie industrielle pour stopper les pertes de l'usine de Goro et enfin la rendre rentable». Mais il ajoute que «*la province sera très exigeante*».

sur les conditions de mise en œuvre des mesures d'accompagnement des salariés et des sous-traitants». Et d'annoncer qu'une prochaine assemblée de province sera dédiée à cette problématique de l'usine du Sud. Y sera présenté le fruit de la réflexion lancée par l'administration «pour prendre part à cette **transition sociale nécessaire** à la pérennisation de cette **activité économique indispensable** à la province, autant qu'à la Nouvelle-

Calédonie.» La province Sud fait partie de la SPMSC actionnaire à 5%.



Michel Lasnier, président de la SPMSC. ©NC la 1ere

Plus de dette pour la SPMSC ?

La province Sud fait partie de la SPMSC **actionnaire à 5%**, dans l'usine du Sud. La Société de participation minière du Sud calédonien affiche la même attitude. Et elle devrait bénéficier de ce désengagement annoncé. «*Nous avons une dette vis-à-vis de Vale Canada, que nous avons réduite cette année*», souligne son président Michel Lasnier. «*Notre pacte prévoit que si jamais l'usine s'arrêtait ou s'il y avait un changement d'actionnaires, **notre dette disparaîtra***. Quelque part, c'est une bonne nouvelle pour les trois provinces de la Nouvelle-Calédonie qui sont les actionnaires de la SPMSC. Cela étant, il faut rester **très vigilant** sur le plan social et ce que va entraîner le changement de stratégie.»

Le gouvernement «très vigilant» sur l'évolution de la situation»

Par communiqué, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie se dit «**attentif** à la volonté de Vale NC de faire évoluer rapidement son modèle pour se positionner sur le marché des batteries, porteur d'avenir, dans des conditions qui permettront à l'usine du Sud d'être rentable». Prévoyant que «ce changement de modèle ne sera pas sans conséquence sur les salariés, les sous-traitants de l'usine et les populations du Sud», il assure qu'il «sera **très vigilant** sur l'évolution de la situation afin que les intérêts de ces différentes catégories de la population calédonienne soient pleinement pris en compte». Gouvernement qui «**étudiera la possibilité d'accompagner** l'évolution de l'industriel vers ce modèle hybride métallurgique et minier».

EPLP, «extrêmement surpris», craint un «chantage à l'emploi»

Le nouveau modèle économique présenté par Vale NC suscite une réaction forte d'Ensemble pour la planète. Pour EPLP, l'**export de saprolites** dès l'an prochain est non seulement **condamnabile moralement**, mais il se heurte par ailleurs à un **problème juridique**. «*Le code minier de la Nouvelle-Calédonie fait des massifs du Sud une réserve géographique*», pointe Martine Cornaille, vice-présidente de l'association. «*Le minerai que ce gisement contient est exclusivement dédié à cette usine du Sud.*»

Pour l'Uni, Vale NC fait preuve d'«un optimisme démesuré»

Même **refus de l'exportation** pour le groupe Uni au Congrès, qui se réfère également au code minier. «*La Nouvelle-calédonie paye déjà un **lourd tribut** lié à l'Histoire, aux impacts de la construction et à la non-atteinte des objectifs de production de cette unité industrielle*», écrit son président Louis Mapou dans un communiqué. Il évoque les conditions «*très avantageuses*» de concession du gisement, «*les nombreux incidents survenus*» ainsi que des effets «*durables sur le plan environnemental et sur la cohésion des communautés locales environnantes*».

«*La Nouvelle-Calédonie **ne peut donner un blanc-seing au PDG** de Vale après les efforts et les faveurs accordées à cette multinationale*», poursuit-il. Le groupe Uni demande notamment que la recherche d'un repreneur s'accompagne «*d'un **accroissement de la présence des intérêts calédoniens dans cette nouvelle entité***». Et il estime que cette annonce à quelques mois du prochain référendum «*déstabilise le pays*».

Le sénateur Frogier invoque son concept de «différenciation provinciale»

Pierre Frogier, lui, réagit à la réaction ci-dessus. Dans un communiqué diffusé jeudi, le sénateur LR **s'étonne** «*que le **groupe Uni** commente la décision de Vale NC et surtout pose ses conditions à sa réalisation*». «*L'usine du Nord, dont la province est propriétaire à 51% ne génère que de la dette pour la collectivité*», estime-il, et «*l'usine "off-shore" en Corée, transformant du minerai calédonien, ne génère de l'emploi que pour des travailleurs étrangers*». Et Pierre Frogier de poursuivre : «*Il n'est pas question que ce modèle s'impose aux autres opérateurs. La province Sud doit être **libre de consolider son propre modèle** industriel. C'est une illustration de la différenciation provinciale que je propose de mettre une œuvre au lendemain de l'Accord de Nouméa.*»

Le gouvernement attentif à l'évolution du modèle de Vale NC

05 décembre 2019

Économie Mines et Energie

Le gouvernement prend acte de la décision de Vale NC de « passer le relais au niveau de l'actionnariat courant 2020 » qui s'inscrit dans une priorité du groupe « de se recentrer sur son cœur géographique que sont les Amériques, et le Brésil en particulier ».

Le gouvernement est attentif à la volonté de Vale NC de faire évoluer rapidement son modèle pour se positionner sur le marché des batteries porteur d'avenir dans des conditions qui permettront à l'usine du Sud d'être rentable. Ce modèle impliquera l'arrêt de production d'oxyde de nickel et de carbonate de Cobalt courant 2020 pour s'orienter d'une part vers la production d'un produit intermédiaire de Nickel et de Cobalt à partir de limonite et d'autre part vers de l'export de saprolite. Ce changement de modèle ne sera pas sans conséquence sur les salariés, les sous-traitants de l'usine et les populations du Sud. Le gouvernement de la Nouvelle Calédonie sera très vigilant sur l'évolution de la situation afin que les intérêts de ces différentes catégories de la population calédonienne soient pleinement pris en compte.

Dans le même temps, le gouvernement étudiera la possibilité d'accompagner l'évolution de l'industriel vers ce modèle hybride métallurgique et minier.

Les Nouvelles Calédoniennes

December 5, 2019

Pierre Frogier rappelle à l'Uni que la province Sud est « libre de consolider son propre modèle industriel »

| Créé le 05.12.2019 à 11h33 | Mis à jour le 05.12.2019 à 12h18



L'usine du Sud devrait changer d'actionnaire majoritaire dans les prochains mois.

Dans un communiqué, le sénateur Pierre Frogier revient sur l'avenir industriel de l'usine du Sud « s'étonne que [le groupe Uni commente la décision de Vale NC](#) [voir l'encadré du lien] et surtout pose ses conditions à sa réalisation ».

« Je rappelle que l'usine du Nord, dont la Province est propriétaire à 51% ne génère que de la dette pour la collectivité et que l'usine «off-shore» en Corée, transformant du minerai calédonien ne génère de l'emploi [en Corée] que pour des travailleurs étrangers. La Province Nord a décidé de choisir ce modèle industriel mis en œuvre au travers de sa "doctrine nickel". C'est son droit.»

Pour l'élu du Rassemblement, « il n'est pas question que ce modèle s'impose aux autres opérateurs. La Province Sud doit être libre de consolider son propre modèle industriel ».

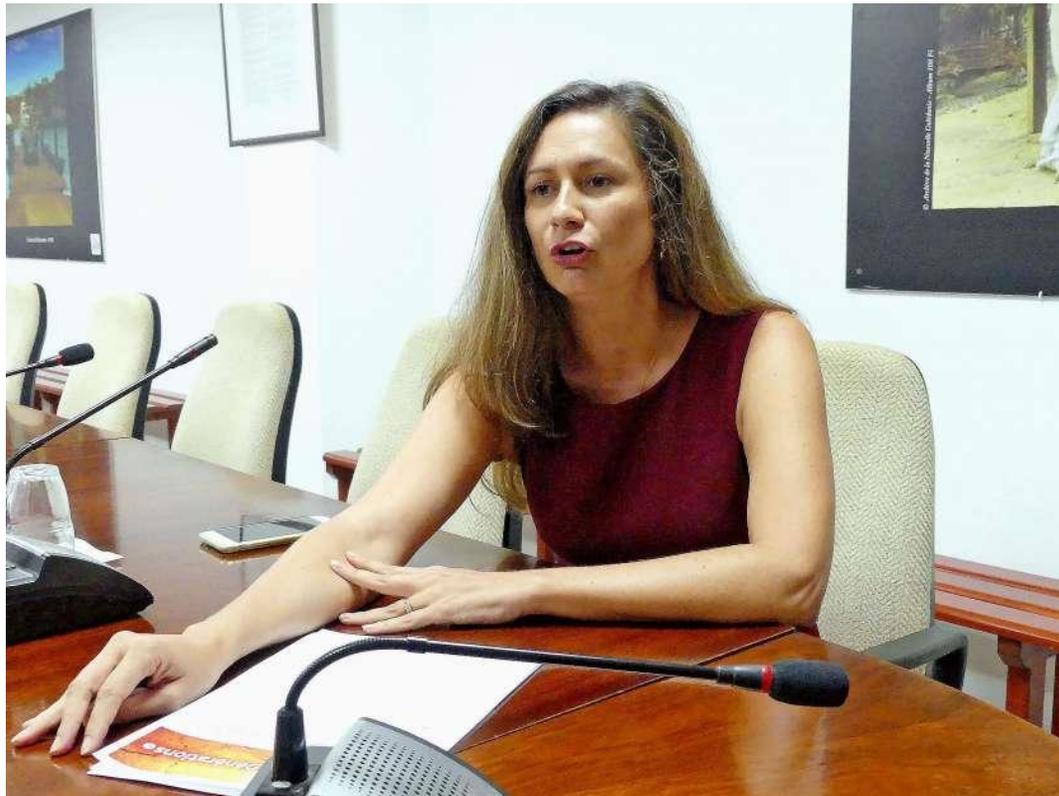
« C'est une illustration de la différenciation provinciale que je propose de mettre en œuvre au lendemain de l'Accord de Nouméa », conclut le communiqué.

Les Nouvelles Calédoniennes

December 5, 2019

Généralions NC veut des explications de la part de Vale

Ph.F. | Créé le 05.12.2019 à 04h25 | Mis à jour le 05.12.2019 à 08h14



Un plan social ? C'est certain. Quel repreneur ? La question reste posée. Photo Ph.F.

INDUSTRIE. Nina Julié, mais aussi la province Sud et Louis Mapou, président du groupe UNI et originaire de Yaté, réagissent avec inquiétude et vigilance à l'annonce de la vente de l'usine du Sud.

Nina Julié, numéro 2 de Générations NC et candidate à la mairie du Mont-Dore, a fait connaître hier toutes ses inquiétudes à la suite de l'annonce de Vale de son projet de vente de l'usine du Sud. « *Nous voulons connaître la vérité et pour le moment, nous ne l'avons pas* » affirme l'élue provinciale qui se dit convaincue que Vale a déjà un acheteur.

« *Ils ont d'abord annoncé le rééchelonnement du projet Lucy. Ensuite ils ont décidé de déprécier presque de moitié la valeur de l'usine, ils annoncent un grand virage stratégique et enfin leur volonté de céder les 95 % de capital qu'ils détiennent. Il y a un loup quelque part et nous voulons savoir lequel* » martèle Nina Julié. « *Quand on a une maison blanche et qu'on la repeint en bleu alors qu'on la met en vente, c'est qu'on a un acheteur précis en vue.* »

Raison pour laquelle l'élue de Générations NC renouvelle la demande de son mouvement que l'assemblée de la province Sud organise rapidement une séance publique pour faire toute la transparence sur la situation économique, technique, sociale et environnementale de Vale NC. Une séance à laquelle participeraient les mairies de Yaté et du Mont-Dore, le comité consultatif coutumier environnemental, la direction de Vale NC et les sous-traitants.

Satisfaire les attentes du futur acquéreur ?

« *L'industriel indique qu'il veut mettre en place une nouvelle stratégie en 2020 pour « transformer » l'usine avec une « nouvelle vision environnementale » alors qu'il veut passer le relais au niveau de l'actionnariat courant 2020. Il annonce la fermeture de la raffinerie et sa volonté d'augmenter la production de mélange nickel-cobalt destiné aux batteries. Il demande aussi à pouvoir exporter deux millions de tonnes de saprolites, ce qui nécessiterait une modification du code minier.* » Tous ces changements sont, aux yeux de Nina Julié, des gestes faits en vue de satisfaire aux attentes d'un futur acquéreur. « *Normalement, c'est au repreneur de définir une nouvelle stratégie.* »

Autre élément qui intrigue l'élue : l'affirmation selon laquelle Vale voudrait recentrer ses activités au Brésil et plus généralement en Amérique. « *Pourtant, Vale Indonesia prévoit d'y renforcer sa présence notamment en investissant 200 milliards de francs CFP pour construire deux nouvelles usines, dont une qui reprendrait le process de l'usine de Goro.* »

La province Sud et l'UNI réagissent

L'exécutif provincial annonce qu'il contribuera « *à trouver un repreneur en capacité de continuer à exploiter le site dans de bonnes conditions sociales, environnementales et de sécurité.* »

« *Même si le principe de réalité économique prévaut quant à la nécessaire révision de la stratégie industrielle pour stopper les pertes de l'usine de Goro et enfin la rendre rentable, la province Sud sera très exigeante sur les conditions de mise en œuvre des mesures d'accompagnement des salariés et des sous-traitants.* »

Pour Louis Mapou, de l'UNI, « *La Calédonie a déjà subi beaucoup d'impacts liés au procédé adopté et à un pilotage inapproprié dont la responsabilité incombe exclusivement à la multinationale. Les effets sont désormais durables sur le plan environnemental et sur la cohésion*

des communautés locales environnantes. Le plan social doit être à la hauteur des engagements pris par Vale à l'égard de la Calédonie (...) La recherche d'un repreneur doit être accompagnée d'un accroissement de la présence des intérêts calédoniens dans cette nouvelle entité. »